



Passy, le 6 mars 2015

Pollution au pays du Mont-Blanc

La pollution n'est pas que l'affaire des maires

GEORGES MORAND, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC, DEMANDE QUE L'ON NE RENDE PAS LES MAIRES RESPONSABLES DE TOUT.

Au départ, il y a un problème de santé publique, mais je vois dans la presse que l'on a transformé cela en une attaque en règle contre certains maires du Pays Mont-Blanc, et notamment Jean-Marc Peillex. En attaquant ainsi un maire, je crains que l'on s'en prenne en réalité à tous les maires. Cela crée un profond sentiment de désarroi, voire d'injustice chez les maires qui ne ménagent pas leurs efforts dans tous les domaines.

Je me félicite de voir que des médecins, très nombreux, ont choisi de s'adresser au Président de la République. Je n'ai pas été destinataire de leur pétition et c'est dommage, car j' imagine volontiers que leurs propositions sont constructives et vont dans le sens de l'interpellation que notre Député, Sophie Dion, a faite auprès du Chef de l'Etat. Il faut donc espérer que cette nouvelle interpellation permette au Président de la République, par son autorité, de donner aux services de l'Etat les moyens suffisants d'agir contre la pollution de nos vallées.

Je conviens que nous avons tous beaucoup à apprendre des médecins pour construire nos politiques locales. Un maire se sent forcément concerné par la santé de sa population. C'est probablement d'ailleurs la mission principale d'un maire que de veiller au bien-être physique, mental et social de ses concitoyens.

Un maire ne peut cependant pas prendre des décisions à la place de l'Etat, de la Région, du Département, ni à la place des entreprises ou de la population.

Mettre à l'index tous les maires au travers de quelques-uns ne résoudra rien et risque même d'être contreproductif. Que certains pensent que leur maire n'en fait pas suffisamment, c'est leur droit, et heureusement que notre démocratie permet cela ! L'important me semble plutôt de veiller à ce que nous réunissions toutes les bonnes volontés pour avancer et trouver des solutions collectives et solidaires.

L'INTERCOMMUNALITE EST UN ESPACE DE COOPERATION ET DE SOLIDARITE, PROFITONS-EN.

L'intercommunalité est un espace de solidarité et de coopération. **La solidarité existe bien sûr entre tous les maires**, et nous nous efforçons de la faire vivre entre les habitants, les entreprises et tous ceux qui, par leur métier, se sentent concernés par la question de la pollution de l'air.

C'est pourquoi je pense que nous devons désormais nous rappeler que de tels sujets sont suffisamment graves pour que nous retrouvions un esprit de coopération. Je pense que l'échelon intercommunal est le bon échelon pour avoir un débat apaisé entre toute la population et les élus.

Pour tous les Maires du Pays du Mont-Blanc, la priorité est la santé de leurs concitoyens et d'eux-mêmes. Avec eux, et toute la population, nous continuons à travailler avec acharnement pour résorber ce fléau.

.....
Contact :

Elisabeth AMBLARD, chargée de communication de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc,
04 50 78 51 45 / e.amblard@ccpmb.fr